L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 7 AVRIL 1875. 43me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 7 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins, —Faience et articles en gros.

Par S. Léanmont, au No 69 de la rue de Chartres —Chapeaux et chaussures.

Par Vincent & Co., 62 et 64 rue Douane, —bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Martz & Co., au No 8 de la rue de Chartres — marchandises sèches, lingerie et "bottoms", draps, doeskins et cassimirs d'été.

☞ Aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, sera continuée par M. Placide J. Spear, encanteur, la vente de nappes abandonnée, au coin des rues Toulouse et Royale, consistant en diamants, montres d'or et d'argent, et beaux articles de bijouterie, aussi un riche assortiment de dentelles noires, points de Valenciennes, châles de cachemire et belles et brillantes étoffes de dames. Soyes ponctuels, si vous voulez ne pas manquer de magnifiques marchés.

Faience — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi 7 avril 1875.

ST CHARLES.—Geneviève de Brabant.
ACADEMIE.—A midi et le soir.—Grande combinaison de Bréjoul.
SAINT GRUNEWALD.—Matinée. Grand Concert.

Le Budget de l'Instruction Publique.

Nous sommes partisans de l'instruction et nous pensons que les gouvernements et les administrations municipales doivent encourager et aider les établissements destinés à mettre l'instruction à la portée du plus grand nombre. Mais nous sommes opposés à tout système qui tend à substituer l'action de l'Etat ou de la commune à l'initiative individuelle, parce qu'un pareil système ne nous paraît ni équitable ni rationnel dans un pays de *self-government*. En d'autres termes, nous sommes les adversaires de l'instruction gratuite et obligatoire, formule aujourd'hui fort à la mode et qui repose, suivant nous, sur de très fausses notions des institutions républicaines.

L'Etat ou la commune ne doivent pas plus l'instruction gratuite qu'ils ne doivent le pain gratuit. Ils peuvent accorder l'un et l'autre à ceux qui sont sans ressources et sans travail. Mais c'est une gratuité qui doit être limitée, suivant les ressources dont dispose celui qui donne et suivant les besoins de ceux qui reçoivent. Les sommes accordées à l'instruction publique rentrent donc dans la même catégorie que celles qui sont allouées aux hôpitaux, aux asiles et autres institutions de charité. Tout budget doit faire une part libérale à ce chapitre, qu'on peut intituler de l'assistance publique.

Ces idées que nous avons développées dans plus d'une occasion, sont loin de prévaloir, nous le savons, et la législation sous laquelle nous vivons, semble admettre *à priori* que le droit à l'instruction gratuite est au-dessus de toute discussion. Nous avons cru, néanmoins, devoir rappeler ce que nous considérons comme les vrais principes sur la matière, avant d'aborder ce que nous avons à dire sur les réductions à effectuer dans le budget de l'instruction publique.

Le bill d'allocations promulgué deux fois et que nous engageons la Législature à retarder, allonge, sous diverses formes, pour l'instruction publique, environ $600,000. Le budget préparé par le bureau des écoles pour la Nouvelle-Orléans, réclame de la ville $400,000. Cela fait une somme ronde de un million de dollars que l'on demande à des contribuables obérés et, pour la plupart, hors d'état de payer, pour faire face aux frais d'éducation des enfants des non contribuables et pour rétribuer grassement une armée de surintendants et d'agents, dont les places sont de vraies sinécures.

La ville de la Nouvelle Orléans payant les deux tiers des taxes d'Etat, supporte donc $400,000 sur le total alloué pour l'instruction publique dans l'Etat, ce qui ajouté aux $400,000 que réclame le bureau des écoles et qu'elle doit lever elle-même en taxes municipales, forme un montant de $800,000 que les contribuables urbains auraient à fournir.

Parmi les réformes que se propose de réclamer le conseil des administrateurs, de la législature, nous voyons figurer la réduction du budget municipal des écoles à $200,000. Cela ne nous paraît pas suffisant.

Il faut, d'une part, réduire à l'administration municipale sa complète liberté d'action pour ce qui concerne les écoles publiques et la laisser seule juge des habilités qu'elle pourra faire pour contribuer à disséminer l'instruction. Tout le système des écoles publiques de la ville pourra être ainsi réorganisé sur des bases nouvelles.

Le contrôle des écoles publiques appartient, il nous semble, à ceux qui en font les frais ou à leurs représentants directs. L'Etat ne doit exercer qu'une surveillance générale dans un intérêt d'ordre public.

La conséquence de cette répartition des rôles devrait donc être la suppression de l'allocation de $600,000 qui figure dans le budget des dépenses d'Etat, la réduction aux autres allocations à ce qui est nécessaire pour payer le salaire du surintendant d'Etat. Cela entraînerait la suppression des surintendants de division et autres assistants puisque les écoles redeviendront sous le contrôle des autorités locales.

L'Etat économiserait ainsi près de $2,000,000 et la Nouvelle-Orléans pourrait ramener son budget spécial à un chiffre raisonnable.

Il y a un fait notoire, c'est que les fonds d'école dans la plupart des paroisses, ont été détournés ou gaspillés par ceux qui en avaient la garde, et que, dans les districts ruraux, les écoles n'existent que sur le papier. Pourquoi donc ne pas abolir ces organisations qui sont une source de dépenses sans aucun avantage, et pourquoi ne pas laisser aux villes et aux paroisses la liberté de se taxer pour l'instruction publique et de contrôler les écoles qui seront soutenues ou encouragées au moyen de cette taxe?

En tout cas, nous insistons que c'est un acte d'oppression et d'injustice que d'exiger un million de dollars, pour un objet purement gratuit, et qui ne rentre pas dans les fonctions obligées du gouvernement, de contributions que sa situation d'exactions et de décadence ont presqu'entièrement ruinés.

Quand la loi n'autorise pas à employer les fonds provenant de l'impôt à donner du pain ou à procurer du travail à des ouvriers de malheur, qui n'ont ni l'un ni l'autre, ce n'est pas le cas de faire des largesses moins indispensables aux dépens des contribuables.

Nous appelons sur ces réflexions l'attention de nos législateurs.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp 5.

On ne pourra pas dire	Poisson d'avril!
On ne pourra pas dire	Poisson d'avril!
On ne pourra pas dire	Pois on d'avril!

A celui qui gagnera le gros lot de $20,000, A la Loterie de la Louisiane,
Tirage du 10 avril
Vingt-cinq mille billets
Gros lot, $20,000
Gros lot, $20,000.
Gros lot, $20,000.

MEUBLES A BON MARCHÉ. Voulez vous de beaux meubles, bien faits, à la fois solides et élégants, à TRÈS BON MARCHÉ? Adressez vous immédiatement à M. Hubbard, coin Remparts et Pondido. Désirant se retirer des affaires, il se hâte d'écouler son vaste stock, et il comprend que pour y réussir il doit faire aux acheteurs des conditions libérales. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie dans l'*Abeille* et qui occupe toute une colonne du journal.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, acheter le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

UN PLAN POUR SOULAGER LES CONTRIBUABLES, &c.—Nous avons reçu de M. C. E. Girardey une brochure contenant un plan pour soulager les contribuables et offrir plus de sécurité aux porteurs de Bons. Ce plan n'est autre que celui qui a été proposé dans le rapport de MM. Leeds, Pilsbury et Brown, au Conseil, avec un projet de bill pour son exécution. Nous avons déjà parlé de ce projet qui nous paraît d'une exécution difficile.

OPÉRA.—Demain jeudi, Mlle Lioger prend pour son bénéfice *Zampa* donné en matinée. C'est être bien inspiré; la reprise de cet opéra-comique, après une vingtaine d'années de sommeil dans les cartons de la direction, a été l'équivalent d'une nouveauté. Ce chef-d'œuvre d'Hérold a été reçu avec la plus grande faveur, et il a eu à peine le temps de satisfaire la curiosité du public. On le reverra donc avec plaisir, et il est très probable qu'une réunion nombreuse donnera raison au choix de Mlle Lioger.

Jeudi soir, le *Prophète*.—Samedi, matinée.

THÉATRE ST-CHARLES.—Les soirées se suivent et se ressemblent au théâtre St-Charles, car c'est toujours la même foule dans la salle et le même succès pour la troupe anglaise d'opéra-bouffe.

Nous avions commis une erreur en annonçant pour hier soir "Geneviève de Brabant," on a encore donné la "Fille de Mme Angot," et c'est ce soir qu'on jouera pour la dernière fois "Geneviève de Brabant."

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de combinaison Bremond, à l'Académie de Musique, mérite réellement la faveur du public, car elle est complète dans son genre et comprend des artistes exceptionnels.

La troupe ne restera dans notre ville que jusqu'à la fin de la semaine, et nous ne saurions trop engager les lecteurs de l'*Abeille* à visiter dans la journée M. Starr qui préside au contrôle, pour retenir de bonnes places.

GRAND CONCERT SACRÉ.—C'est ce soir que M. Curto donne son grand concert sacré, à la salle Grunewald. Tous ceux qui aiment sérieusement la musique se rencontreront à cette solennité. Nous avons déjà dit que nous avions assisté à la répétition générale de ce concert, et que nous y avions reçu les impressions les plus favorables. Entre autres morceaux qui nous ont le plus frappé, nous citerons le solo *Mare stephat* chanté par M. Renaud, ténor; le quatuor *Domine Jesu*, chanté par Mlles J. Thomas, L. Grunewald, MM. Van Beathuysen et Bremer.

Nous avons aussi entendu le *Pie Jesu*, par Mlle Thérésa Cannon.

Il y avait quelque temps que nous n'avions eu le plaisir d'entendre cette jeune personne, que tant de qualités de cœur et d'esprit recommandent aux sympathies de ceux qui la connaissent. Sa voix et sa manière de chanter ont considérablement gagné; en félicitant n'est pas lui faire un simple compliment, mais bien lui rendre un hommage parfaitement mérité.

Mlles Rieman, Thomas, Boyer, Wagner et Willem sont des voix dont la fraîcheur charmera leurs auditeurs.

M. Van Huffen, qui vient d'obtenir un si brillant succès à l'Opéra, dans *Faust*, chantera un solo que le maestro Curto a écrit expressément pour lui.

Le prix d'entrée à cette soirée musicale, est d'une piastre.

MATINÉE D'ADIEU DE MLLE DE MURSKA.—Il nous en coûte vraiment d'annoncer que Mlle de Murska se fera entendre pour la dernière fois, aujourd'hui, à la population de la Nouvelle-Orléans. Elle répétera le morceau d'Hamlet, qu'elle a si admirablement chanté à la soirée du lundi. M. et Mme Sauret, MM. Braga, Giammona, Sivain, artistes de l'orchestre de l'Opéra, coopéreront au succès de cette matinée d'adieu.

Ne pourrait-on pas organiser une représentation à l'Opéra, dans laquelle le public aurait le plaisir d'entendre Mlle de Murska et M. Van Huffen! C'est de notre propre mouvement que nous émettons ce vœu, et nous le prenons entièrement sous notre responsabilité.

Si c'est une indiscrétion, Mlle de Murska et M. Van Huffen voudront bien nous la pardonner, en pensant au motif qui nous la fait commettre.

Allons, M. Momus, notre chef d'orchestre si habile et si aimé, et vous, M. de Vivo, homme d'action toujours prompt à donner la vie à une idée, délibérez ensemble, et puissiez-vous faire en sorte que Mlle de Murska nous donne, pour *bonsoir*, une représentation comme celle dont nous venons de parler; soyez certains que notre population tout entière vous en sera reconnaissante.

AUX HABITUÉS DE L'OPÉRA.—Mademoiselle Fanny Liogier nous adresse la lettre suivante avec prière de la publier. Nous le faisons volontiers, et nous connaissons trop la bienveillance des habitués de l'Opéra pour ne pas être convaincu qu'ils ne tiendront nullement rigueur à une jeune chanteuse à cause d'un incident déjà oublié et qui était plutôt le résultat d'un malentendu que d'un mauvais vouloir de sa part.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que je donne ZAMPA, jeudi matin, pour mon bénéfice. Je tiens essentiellement à prouver aux dames de la Nouvelle-Orléans que j'ai toujours eu l'intention de leur être agréable et que mon but en donnant cette matinée pour mon bénéfice est de compenser celle que j'ai fait manquer bien involontairement.

Je vous supplie donc, Mesdames et Messieurs de vouloir bien me témoigner par votre présence que vous accorderez toute votre sympathie à la jeune artiste.

FANNY LIOGIER.

Le 6 avril 1875.

J. A. CASADAVANT.—On verra aux annonces que M. J. A. Casadavant, dentiste, a transporté son cabinet rue des Remparts No 10, entre Canal et Commune. M. Casadavant est un de nos dentistes les plus habiles et les plus expérimentés; ne voulant pas refuser son ministère à ceux dont la difficulté des temps a diminué les ressources, il s'est décidé à opérer une notable réduction dans ses prix. Il donne des consultations en français, en anglais et en espagnol.

Pour être heureux
Il faut acheter
De bons billets
Dans le prochain tirage
De la Loterie de la Louisiane,
Fixé au 10 avril.
Gros lot $20,000.
440 lots en tout.
Prix du billet, $10 seulement
Ne manquez pas d'en acheter un.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LA FAMINE DANS L'ASIE MINEURE.—On lit dans le *Memorial diplomatique* :

Les ravages causés par la famine dans l'Asie-Mineure sont vraiment effrayants. Ainsi, dans la seule province de Keskin, qui compte 170 communes, il ne reste plus que 25,000 habitants sur 52,000 qui y demeuraient il y a deux ans. 20,000 habitants sont morts et 7,000 ont émigré. Dans les 42 communes de la province d'Angora, sur 19,900 habitants, on en compte, 4,907 de décédés et 2,962 d'émigrés. Sur 2,906 paires de bœufs il en reste 427, et sur 81,240 moutons, 3,313.

UN HOMÈRE RUSSE.—On nous écrit de Saint Pétersbourg qu'on attend dans cette ville l'arrivée d'un rapsode petit-russien, Ostape Veresai. Ce rapsode est un véritable Homère: vieux comme on se représente Homère, puisqu'il a soixante-dix ans; aveugle comme Homère. Il est le seul qui ait conservé les traditions des anciennes légendes de l'Ukraine.

Ostape Veresai a été mandé à Saint-Pétersbourg par la section d'ethnographie de la Société de géographie, qui paie les frais de son voyage. L'Homère grec voyageait, un bâton noueux à la main; l'Homère russe voyage en wagon: c'est plus rapide, mais moins poétique. La Société de géographie se réunira en séance générale, dans le courant de la seconde semaine du carême (style russe), pour entendre les chants d'Ostape Veresai.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Le monument confédéré au cimetière Greenwood.

Le cimetière Greenwood, où se trouve le monument de granit élevé à la mémoire des soldats confédérés appartenant aux régiments louisianais, qui sont tombés sur les champs de bataille du Sud, a été visité hier, pendant toute la journée, par une foule silencieuse et recueillie.

Les dames et les jeunes filles apportaient des fleurs, et les hommes se découvraient respectueusement en passant devant le mausolée, où reposent les restes de la mort tant de martyrs de la cause perdue.

Le monument était magnifiquement décoré et presque complètement couvert de couronnes et de guirlandes.

On voyait que les dames de la société de bienfaisance, à la tête des quelles se trouvent Mmes Shute, Pritchard, Lacy et Randell, n'avaient rien négligé pour cela et avaient fait grandement les choses.

Une des plus jolies couronnes avait été tressée et présentée par les petites orphelines de la maison de refuge située non loin du cimetière.

La couronne se composait de branches de cyprès entrelacées, et au milieu on pouvait lire :—"morts confédérés."—cha que lettre ayant été formée avec des boutons de roses.

Il y a treize ans que la bataille de Shiloh a eu lieu; mais le souvenir des sanglantes journées du 6 et du 7 avril 1862 ne s'effacera pas de si tôt, et pendant de longues, longues années encore, la sentinelle de marbre qui domine le monument de Greenwood continuera à veiller sur le précieux dépôt confié à sa garde.

Il y a treize ans, le Sud, avec des généraux tels que Jackson, Lee, Beauregard, Johnson, et une poignée de soldats dévoués, tenait tête victorieusement aux innombrables armées mercenaires du Nord.

Aujourd'hui, le Sud vaincu est, dit-on, rentré dans l'Union: mais la paix lui a été plus funeste que la guerre, et il lutte toujours pour le maintien de ses droits et de ses libertés, aujourd'hui comme alors.

Il y a treize ans, au milieu du choc des bataillons et du sinistre grondement de l'artillerie, la Louisiane perdait des centaines de ses plus nobles fils sur le champs de bataille de Shiloh qui combattaient pour une cause qu'ils croyaient sainte.

Aujourd'hui, les bataillons ne sont dispersés, le canon s'est tû et la cause du Sud est une cause perdue; mais le souvenir des héros qui ne sont plus vivra éternellement dans la mémoire du peuple, qui n'oublie jamais lui, et pendant longtemps encore les jeunes générations apprendront à connaître le chemin qui conduit au cimetière Greenwood, où se trouve le monument confédéré avec sa sentinelle de marbre.

Pile et Pall.

On dit toujours, "qui se ressemble s'assemble": nous l'avons pensé hier en voyant passer dans une voiture bien connue deux personnages notoires, qui n'étaient autres que l'usurpateur Kellogg et son conspirateur, le lieutenant-général Sheridan.

Depuis le retour de Pall, de Washington, on a remarqué qu'il y avait une grande intimité entre lui et le pseudo-gouverneur, et l'on se demande ce que cela peut signifier.

Ces deux hommes se complètent l'un et l'autre et l'un par l'autre.

Kellogg a de l'astuce pour deux; mais, s'il ne manque pas d'intelligence, on ne saurait lui reconnaître le moindre vestige de courage moral, ou physique; Sheridan, au contraire, a une prodigieuse assurance, et nous voulons bien admettre qu'il ne manque pas d'un certain courage physique, quoique dans le temps il ait déclaré un peu trop bruyamment, comme si on aurait pu en douter, "qu'il n'avait pas peur," paroles mémorables qu'on n'oubliera jamais en Louisiane.

Les meilleurs amis de Pall, cependant, sont forcés de reconnaître que, sous le rapport de l'intelligence, ce n'est pas un aigle blanc que le digne lieutenant-général des armées des Etats-Unis.

Mais, tout le monde s'entend pour trouver un point de ressemblance extraordinaire entre l'usurpateur Kellogg un politicien rompu à tous les tours de passe-passe, mais peu courageux de son état, et le vainqueur des indiennes de la tribu des Piegans, un traîneur de sabre à l'esprit étroit, mais raisonnablement brave: c'est que tous les deux, Kellogg et Sheridan, s'entendent à raconter de ces histoires extraordinaires, qui ne manquent pas d'un certain piquant pour ceux qui raffolent d'articles à sensation, comme on en trouve parfois dans les colonnes de quelques uns de nos confrères, et qui sont de nature à émerveiller le monde.

En un mot, Kellogg et Sheridan n'ont jamais cultivé la vérité. Cette plante rare leur est inconnue et ils ne sont pas mais soupçés d'aller la pêcher au fond de son puit.

Tout cela n'explique pas pourtant pourquoi Kellogg et Sheridan se trouvent ensemble tous les jours et pourquoi ils s'exhibent en voiture aux yeux ébahis des honnêtes Israélites de la Nouvelle-Orléans.

L'usurpateur a-t-il eu vite une seconde édition du 4 janvier, dans un autre sens cette fois; et a-t-il besoin des services du fidèle lieutenant-général pour chasser le 14 de ce mois, certains quakers et peut-être trente de sa Législature peauchée.

Qui vivra verra.

Un charmant bal improvisé.

Les fêtes improvisées ne sont pas toujours celles où l'on s'amuse le moins: au contraire, elles ont un caractère tout particulier parce qu'il y règne une cordialité franche, une gaîté exempte de toute cérémonie et qu'elles entraînent à peu de frais de toilette.

A l'appui de ce qui précède, nous citons le bal qui a eu lieu lundi soir, à la salle du Mississippi Club, aux Abattoirs, et qui a été fort brillant.

A la fin de la réunion mensuelle régulières des membres de la compagnie des pompiers de St Bernard, qui a eu lieu dans la vaste salle, deux portes latérales se sont ouvertes et ont donné accès à nombre de dames et de demoiselles de la ville, toutes amies des membres de la compagnie. Précédées de la fanfare militaire des casernes, les dames en robes d'indienne, les autres en dominos, elles ont fait part à ces messieurs de leur intention d'y donner une soirée dansante. Ceux-ci, établis d'autorité le plus agréable surprise, mais bien vite faisiens au sentiment de la réalité par les accords mélodieux de la fanfare se sont dit: puisque nous y sommes, amusons-nous. Ce qui fut dit, fait, et les danses se sont prolongées jusqu'à l'heure très avancée où les ombres de la nuit s'effacent devant les premiers rayons du soleil.

Réunion mensuelle de la Chambre de Commerce.

Le vice-président, M. Joseph Bowling, appelle l'Assemblée à l'ordre, et treize membres répondent à l'appel nominal.

Sur motion de M. Sandigos, un comité est nommé pour préparer des bills dans l'intérêt du commerce, qui doivent être présentés à la Législature à la prochaine session. Dans le nombre est celui qui demandant les secours pour les planteurs qui ont été inondés l'année dernière.

Un comité de sept membres est également désigné pour préparer des lois de réforme.

Sur motion de M. Marks un autre comité est nommé pour prendre en considération le projet de fusion avec le "Merchants Exchange." Ce comité devra présenter un rapport lundi prochain.

M. Finley présente une résolution pour remercier le Congrès National d'avoir ordonné une allocation pour les travaux à l'embouchure du Mississippi. Il dit qu'il est appuyé tout spécialement au système de jetées du capitaine Eads, mais que puisque le système est adopté, il vaut mieux encourager tous les efforts que l'on pourra faire.

La résolution est adoptée et la Chambre de Commerce s'ajourne à lundi prochain, le 12 de ce mois.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances, relatives à des réglements de comptes, qui sont adoptées sans difficulté.

Parmi ces ordonnances il y en a une qui autorise l'administrateur du département des finances à payer à l'Association charitable des pompiers la somme de $11,262 67, pour services rendus pendant le mois de mars.

M. Bertoli, administrateur du département des édifices publics, présente un rapport dans lequel il déclare qu'il a collecté $8,930 79 pour le département des waterworks pendant le mois de février et $6,582 46 pendant le mois de mars. Il ajoute avoir fait quelques dépenses pour réparer certains édifices publics qui sont tous actuellement en bon état.

M. Pilsbury, administrateur du département des finances, présente aussi un rapport qui indique qu'il y a eu pour $646,231 12 de taxes collectées pendant le mois de mars: $4,548 de taxes pour les années 1861-63-64-65-66-67-68; $688 25 de taxes pour l'année 1869; $12,320 de taxes pour l'année 1871; $35,916 65 pour l'année 1873; $80,356 16 pour l'année 1874; et $502,702 04 pour l'année 1875.

Un rapport supplémentaire de M. Pilsbury mentionne que l'état des finances de la ville est comme suit pour le moment:

Recettes	$832,436 49
Dépenses	722,326 35
Restant en caisse	$109,140 14

Une communication du docteur White, président du Bureau de Santé, est reçue, informant le conseil que le terme de certains membres du Bureau, nommés par la ville, est expiré.

On procède donc à l'élection de nouveaux membres et le choix du conseil s'arrête sur les docteurs Gandet, Lemeller et Finley.

Une ordonnance est adoptée donnant au commis à l'avoué de la ville avec un salaire de $2,400 par an, et le conseil s'ajourne.

Vol à l'étalage de jeunes.

Un personnage du nom de Richmond, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, qui avait su capter la confiance d'un M. Rogers, demeurant à l'hôtel St-James, et qui le visitait souvent, a trouvé le moyen de déposséder ce dupe d'une somme de $150 en lui faisant prendre du chloroforme.

Ce vol a été commis avec une hardiesse extraordinaire, car Richmond, a prié M. Rogers dans sa chambre sous le prétexte de lui donner des soins, parce qu'il était souffrant, et après l'avoir endormi, il s'est esquivé, emportant $150.

Le faiseur de dupes a été arrêté hier et mis sous les verrous.

Un procès à George A. Sheridan.

L'avoué de district Beckwith vient d'intenter un procès au représentant de la Louisiane, George A. Sheridan, devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, lui réclamant la somme de $1,700 au nom du gouvernement général qu'il dit avoir été payés par erreur.

Comme le représentant Sheridan est connu pour avoir la répartie vive, on peut s'attendre à des débats très intéressants, et il est plus que probable que Beckwith va être salué du premier coup par son formidable adversaire.

TEMPERATURE.—6 avril 1875.

Thermomètre de C. DUHARNEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	60	16
12 M.	72	22
3 P. M.	78	26
6 P. M.	74	23

De bons temps sont réservés
Aux détenteurs de billets
De la Loterie de la Louisiane.
Tirage du 10 avril.
$75,000 en lots
440 lots en tout
Gros lot, $30,000.
Billet, $10 seulement
Achetez-en un immédiatement
Ne manquez pas la chance.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN FRANÇAIS.—On lit dans le *Herald* de ce matin :

"Gustave Devereux, Français, âgé d'environ 42 ans, est arrivé il y a une dizaine de jours par le steamer Canada, en compagnie de sa femme. Pendant le voyage il avait manifesté de légers symptômes d'aliénation. Un soir il y a une semaine, il est sorti de la maison où sa femme et lui étaient arrêtés, et sa femme n'a pu apprendre que hier seulement ce qu'il était devenu. En sa qualité d'étranger, elle ne savait à qui s'adresser pour obtenir des renseignements sur son mari. Enfin un gentleman à qui elle avait confié son anxiété lui a offert de l'aider dans ses recherches. Il est allé aux Tombes, où il a appris que Devereux avait été arrêté il y a plusieurs jours et envoyé sur l'île. Comme il n'existait pas un Castle Garden de document relatif à cet ordre, le gentleman a obtenu la permission d'aller visiter l'île et il a reconnu sur le bateau le directeur qui lui a dit que Devereux était mort lundi dans l'asile des aliénés.

La femme, qui est très affligée, qui accompagnait le gentleman, a demandé à voir le corps, afin d'être bien certaine que c'était celui de son mari, mais, chose étrange! elle a été refusée nettement, a été repoussée; et les médecins, quand on les a questionnés sur les causes de la mort, se sont bornés à répondre qu'elle était le résultat de l'aliénation mentale.

Le coroner ayant reçu notification de faire une enquête sur le corps, Mme Devereux en déduit que son mari a peut-être été maltraité, assassiné par l'infirmier ou autres, au point de hâter la mort; car s'il était mort de cause naturelle, on n'aurait pas jugé nécessaire de faire une enquête. Le refus de laisser voir le corps par la veuve est fait aussi pour exciter des soupçons. Il se peut qu'il n'y ait pas eu d'abus comme dans ce cas, mais alors il est inflige une grande punition en refusant d'accéder à la requête de Mme Devereux et pourquoi une enquête a été jugée nécessaire."

—Nous lisons dans le *Daily Bulletin* :

"Les négociants d'Europe se plaignent de ce que le trafic d'extradition entre l'Angleterre et les Etats-Unis ne comprenne pas les banqueroutiers frauduleux parmi les personnes qui peuvent être extradées. Il est bien stipulé dans les traités avec l'Allemagne et l'Italie. A la demande de beaucoup de négociants, de nouveaux efforts seront prochainement faits par le gouvernement anglais en cabinet de Washington, à l'effet d'autoriser l'extradition non seulement des anciens réclusionnaires frauduleux, mais aussi des individus accusés de tels crimes et de vols qualifiés. On dit que la France désire également modifier son traité d'extradition dans ce sens."

Nous lisons dans le *France* :

Le prochain rappel du représentant des Etats-Unis, à Saint Petersbourg, M. Schuyler est chose décidée. Il sera remplacé par M. Baker qui aura, comme lui, le titre de chargé d'affaires.

M. Schuyler avait rendu sa position assez difficile auprès de la chancellerie russe, par ses écrits sur la question de l'Asie centrale.

SOIRÉE D'ART PRÉCHEUR BER.—On lit dans une lettre du lieutenant de marine Hitchcock, en date du 13 mars :

"Nous venons de découvrir ou admont de l'îlot de Matanzas, à 2 1/2 milles du rivage, par 29 d 46 m. de latitude nord et 81 d. 12 m. 13 s. de longitude ouest, ce qui a toutes les apparences d'une source d'eau fraîche. L'eau à la surface est violemment agitée sur un diamètre d'une trentaine de pieds. Le dernier jour que nous avons traversé cet endroit, l'eau s'élançait avec assez de force pour faire dévier la marche (vapeur *Saderror*) de sa route; et la seconde fois, malgré un temps calme, la direction du navire ne put être maintenue que peu de temps. Les sondages dans le centre donnent vingt-trois brasses, et le fond se compose de petites coquilles brisées et très transparentes. Aux extrémités du cercle de la source, la profondeur n'est que de 9 brasses. A la surface l'eau est saumâtre."

ENTREVUE DE SOUVERAINS.—Le *Post* dit que, "par suite de l'amélioration qui s'est produite dans l'état de santé de l'empereur d'Allemagne, ce souverain désire rendre visite au roi d'Italie. La feuille berlinoise ajoute que l'accomplissement de ce projet aura pas conséquent lieu plus tôt qu'on ne pensait, et que l'époque la plus convenable pour le voyage en question sera le mois de mai, parce que l'empereur ne craint pas aucun refroidissement en passant les Alpes et ne souffrira pas non plus de la chaleur en Italie. Du reste, pour rendre les incommodités du voyage moins sensibles, on choisira probablement Milan comme lieu de rendez-vous des deux souverains. On attend ici, au milieu de mois de mai, l'empereur de Russie, qui doit se rendre à Nice, et, dans le courant du même mois, le roi de Suède fera également une visite à la cour de Berlin. Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Italie, aura donc lieu avant ces visites ou immédiatement après."

—Nous lisons ce qui suit dans le *Bulletin officiel de la marine* :

"A la suite de l'enquête faite en Nouvelle Calédonie, et sur le rapport motivé du ministre de la marine et des colonies, le Président de la République a décidé, à la date du 20 février 1875, que le capitaine du vaisseau Gauthier de la Richerie, déjà rappelé en France, sera démonté de son commandement de la station navale et qu'un blâme sévère lui sera infligé."

—Le nouveau président de la République du Paraguay est un Français, M. Emile Gill, ancien élève de Saint-Cyr.

Le principal journal du pays, la *Patrie*, est rédigé moitié en français, moitié en espagnol, ce qui montre que le nombre des Français est fort grand au Paraguay.

—Le bruit courait hier, dit la *Patrie*, que M. Jules Bernex, correspondant de la *Gazette de l'Est*, de Nancy, avait été fusillé par les alphonsistes malgré sa qualité de Français. Nous n'avons pas voulu donner sans être sûr une nouvelle aussi grave.

Aujourd'hui la malheureuse nouvelle est confirmée, et nous recevons de Perpignan la dépêche suivante :

"Confirmation officielle de l'assassinat de M. Jules Bernex, ancien rédacteur en chef du *Drapeau blanc*, journal carliste de Perpignan, et correspondant de la *Gazette de l'Est*, indignation générale."

C'est aux environs de Berga que notre confrère a été fusillé. Jules Bernex avait épousé, en 1874, la fille de François Tristany, commandant des forces carlistes en Catalogne.

On croit que M. le duc Decazes va faire demander des explications au cabinet de Madrid.

—Des vitriculteurs de Médoc, de concert avec des industriels de Bordeaux, ont organisé pour le dimanche 21 mars, à quatre heures du matin, dans la commune de Saint Médard des Graves, une course de canards attelés destinée à populariser les vignes contre les gelées printanières.

—Marseille possède en ce moment un phénomène sans cheveux : c'est une femme de deux ans.

☞ Avec un quart vous pouvez acheter une livre de bon thé au dépôt de thé rue du Camp 5.

La meilleure preuve que nous puissions donner de la supériorité de notre Pain Viennois sur tous les autres, c'est que nous avons constamment une demande pour plus que nous ne pouvons fournir. Ceux qui veulent commencer à en faire usage n'ont qu'à nous donner leurs noms et adresses, et nous nous ferons un plaisir de les inscrire sur notre liste de livraison. Ceux qui ont déjà goûté de notre pain ne veulent plus en manger d'autre. Ceux qui désirent avoir du pain frais, chaud et délicieux,